Réglementation, contrôles et traçabilité en endoscopie

Objectif général

Cette session propose de faire le point sur le contexte spécifique et connexe à l'activité endoscopique. Elle permet de faire la synthèse des textes existants, de réfléchir à leur application et d'apprécier comment leur respect concourt à la qualité et à la sécurité.

Objectif de formation

Augmenter sa connaissance de la réglementation en endoscopie et sa capacité à la mettre en application.

Contenu de la formation

Réglementation des activités d'endoscopie : mise en place de la réglementation en endoscopie - hiérarchie des textes - les textes actuels

Incidents liés aux soins : matériovigilance et autres vigilances - dommages résultant des incidents liés aux soins - mécanismes de prise en charge - étude de quelques cas de jurisprudence

Rôle et responsabilité de chacun : médecin utilisateur de l'endoscope et personnes qui l'assistent - personnel chargé du traitement de l'endoscope - établissement de santé (direction, service biomédical, correspondant local de matériovigilance...) - fabricant

Les contrôles en endoscopie : contrôle des endoscopes (niveau de traitement, fonctionnalité des appareils, contrôles microbiologiques) - contrôles d'environnement (eau…) - contrôle des lave-endoscopes (périodiques et de routine) - contrôle de l'application des procédures

Organisation de la traçabilité : obligations réglementaires - création de supports d'enregistrements - suivi des mesures préventives et correctives - conservation des documents

Synthèse

Animation et pédagogie

- formateurs permanents, scientifiques diplômés d'études supérieures en sciences de la vie, spécialistes de la qualité et de la prévention des risques en établissements de santé, professionnels de la formation des adultes.
- pédagogie active et participative (diaporamas spécifiques, alternances d'exposés, de mises en commun d'expériences et d'études de cas…)
- supports écrits, spécialement conçus pour la session, constituant des auxiliaires de réflexion et de mémorisation

Cette session peut faire l'objet d'une adaptation en "intra"

Personnel concerné

Toutes personnes organisant ou mettant en œuvre les actes et/ou les contrôles en endoscopie

Prérequis

Participation au stage "**Traitement des endoscopes et prévention des risques liés à l'endoscopie**" ou bonne connaissance du traitement des endoscopes et des risques associés

Durée

3 journées (21 heures)

Dates

1er au 3 décembre 2010

Lieu

Centre de formation CERFHA - Orléans (45)

Coût

789 € net

déjeuners inclus

Inscription en ligne sur www.cerfha.fr

CERFHA - 1 rue des Charretiers - BP 11847 - 45008 ORLÉANS CEDEX
☎ 02 38 88 51 25 ✦ 🖷 02 38 88 22 88 ✦ contact@cerfha.fr ✦ www.cerfha.fr